

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Objet : demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément d'un garde-chasse

Je soussigné,, né le à, domicilié à

Certifie sur l'honneur :

- **Avoir pris connaissance de l'article 29-1 du code de procédure pénale duquel il résulte que ne peuvent être agréés comme gardes particuliers :**
 - Les officiers de police judiciaire (notamment les maires et leurs adjoints),
 - Les agents de police judiciaire et les agents de police judiciaire adjoints (notamment les policiers municipaux),
 - Les membres du conseil d'administration ou du comité de l'association qui les commissionne ainsi que les propriétaires ou titulaires de droits réels sur les propriétés gardées,
 - Les ingénieurs, techniciens et agent de l'ONF et des services forestiers des DDT et des DRAF,
 - Les agents du conseil supérieur de la pêche, de l'office national de la chasse et de la faune sauvage et des parcs nationaux,
 - Les gardes champêtres

- **Déclare ne pas être dans l'une des situations d'incompatibilité énumérées ci-dessus pour pouvoir assurer des fonctions de garde-chasse**

- **Atteste par ailleurs ne pas avoir de lien de parenté avec la personne qui me commissionne.**

Fait à, le 2015
Signature